Rapport comité directeur 2010 (Wissembourg)

écrit par Webmestre AJEC | 23 décembre 2010



WISSEMBOURG, mai 2010

Procès Verbal de la réunion du Comité Directeur de l'AJEC

Le conseil d'administration se réunit à Wissembourg le samedi 29 mai 2010 vers 15h.
Présents : MM. Lecroq, Ruch, Refalo, Tinture, Banet, Thirion, Guidoni, Berriot, Jaulneau, ainsi que
Alain Rogemont.
Absents (3) : Geider, Yvinec, Eckert
Le quorum étant atteint, le Comité Directeur peut valablement délibérer selon l'ordre du jour établi.

1/ Modification du Comité Directeur

Quelques sièges du Comité Directeur n'ayant pas été pourvus lors des élections 2009, le Comité
Directeur peut, conformément à l'article 9.5 du règlement intérieur, coopter des membres de l'AJEC
pour occuper les sièges vacants.
Alain Rogemont a souhaité être coopté, en effet en tant que responsable de l'organisation des
élections 2009 il ne pouvait être candidat.
Les membres du CD cooptent à l'unanimité Alain Rogemont comme nouveau membre du CD avec
effet immédiat.

2/ Les tournois AJEC

L'édition 2010-2011 du Championnat de France vient d'être lancée avec 13 joueurs, mais seulement
4 avaient obtenu une qualification par la voie normale des tournois AJEC (les autres ont été
sélectionnés au vu de leur Elo). Il est donc décidé d'augmenter les droits à qualification : dorénavant
les 3 premiers d'un Championnat de France ou d'un Tournoi Accession (au lieu du seul premier) sont
qualifiés pour un prochain Championnat de France (ceci sera applicable après rédaction des
nouveaux règlements). Il est aussi rappelé que les qualifications acquises ne sont valables que

pendant 3 ans.
Il faut regretter un mauvais climat lors du précédent Championnat de France, à cause des retraits rapides de certains joueurs. Par ailleurs, Louis Burnier a demandé à ne plus être TD du Championnat de France. Il est remplacé par Laurent Tinture.
Le responsable des T5 et T11, Mathias Guidoni, indique qu'il y a eu en 2009 une diminution du nombre de T5 lancés, pour lesquels il n'est plus possible d'appliquer la règle des 200 points Elo, et que 7 mois sont maintenant nécessaires pour lancer un tournoi accession (T11) ce qui est trop.
Il est donc décidé de supprimer la règle des 200 points Elo (avec effet rétroactif), et que les tournois accession seront désormais des T9, dans lesquels les 3 premiers seront qualifiés pour un prochain Championnat de France. Les TA postaux sont également supprimés par manque de joueurs.
Le responsable de la Coupe de France, Christophe Jaulneau, confirme le succès de cette compétition, pour laquelle il observe une légère augmentation des inscriptions, notamment pour les Postaux. Le 4ème tour ajouté récemment porte ses fruits et permet un meilleur fonctionnement général de la compétition.
Le Grand Prix AJEC fonctionne correctement, on en est aux départages des quarts de finale. Il faudra déterminer la date de lancement de la seconde édition, avec probablement quelques détails du règlement à améliorer, et peut-être en faire un tournoi permanent, comme la Coupe de France.
La 8ème édition du Championnat de France des Clubs se déroule normalement sur le Webserveur ICCF, bien que nous n'ayons eu qu'un petit nombre de clubs inscrits. Le bilan sera tiré à la fin de cette compétition.
Le responsable du Tournoi des Gambits, Carlos Garcia, est démissionnaire et va probablement arrêter les Echecs pour raisons de santé. L'AJEC le remercie pour le travail accompli, et lui souhaite une meilleure santé.
Par ailleurs, en l'absence de nouveaux inscrits, il est décidé de mettre fin au Tournoi des Gambits.

3/ Tournois Internationaux ICCF

L'ICCF a, à compter de 2010, modifié le système du Championnat du Monde, notamment en prévoyant que toutes les sections d'un même niveau (préliminaires, demi-finales, candidats) débutent à la même date, et ce afin d'uniformiser le niveau de chaque section.
Les adhérents AJEC continuent à être très intéressés par cette compétition, nous avons eu cette année 2 inscrits en préliminaires, 5 en demi-finales, et nous en aurons au moins 1 en tournoi des candidats, enfin l'AJEC se félicite d'avoir 2 joueurs qualifiés en finale du Championnat du Monde,
C.Jaulneau et M.Lecroq.

Pour les tournois internationaux officiels par équipes nationales, nos équipes de France sont engagées dans les préliminaires de la 18ème Olympiade, dans la Finale de la 16ème Olympiade, et dans la demi-finale du 8ème Championnat d'Europe par équipes, où une qualification pour la finale peut encore être espérée.

Suite à un incident récent lors de la sélection de l'équipe de France pour la Finale de la 16ème Olympiade, il est rappelé que pour ces compétitions, qui sont les plus importantes par équipes nationales, le règlement des sélections, mis en place en 2001, prévoit en cas de qualification en Finale de chercher à sélectionner l'équipe Française la plus forte possible, sans reconduction automatique de l'équipe qui a joué les préliminaires ou la demi-finale. Cependant ces joueurs bénéficient de la prise en compte de leur performance réalisée en qualifiant l'équipe. D'autres compétitions par équipes, comme la Champions League, prévoient la reconduction automatique de l'équipe qui a joué le tour précédent.

En ce qui concerne les autres tournois par équipes nationales, le démarrage du Tournoi Mare Nostrum IV, organisé par la Turquie, est prévu en octobre 2010, et il est décidé de lancer une nouvelle édition de la Coupe Latine.

Les matchs amicaux par équipes nationales fonctionnent bien, 5 ont été mis en place dans les 12 derniers mois. Cependant quelques joueurs posent problème par des retraits intempestifs. En conséquence, la décision suivante est adoptée à l'unanimité « **Le Comité Directeur donne toute latitude au Responsable des Matchs Amicaux par Equipes pour ne pas sélectionner dans ces matchs un joueur ayant précédemment posé problème.** »

En ce qui concerne les autres compétitions internationales individuelles, un adhérent AJEC joue les demi-finales du 68ème Championnat d'Europe.

Le responsable des tournois promotionnels et tournoi à norme ne nous a pas envoyé d'informations avant la réunion du CD.

Enfin le secteur des tournois thématiques fonctionne bien avec son nouveau responsable Sébastien Marez.

4/ Les commissions

Le Président, déplore le faible travail fait par les commissions, ce qui fait qu'il doit gérer tous les problèmes, même ceux qui pourraient être traités par les commissions.

Rappelons que 4 commissions sont obligatoires et permanentes, car prévues dans nos statuts :

- · Finances : présidée par Bernard Berriot (Trésorier) ;Coclet ,Eckert,Thirion.
- · Technique : présidée par Laurent Tinture (Directeur Général des

- Tournois),Banet,Flécher,Geider,Jaulneau,Thirion,Yvinec,Rogemont.
- · Règlements : présidée par Eric Ruch (vice-président),Flécher,Refalo,Guidoni.
- · Sélection : présidée par Frank Geider (vice-président),Ruch,LeBled,Lecroq,Rozier.

Par ailleurs des commissions temporaires peuvent être nommées sur un sujet particulier.
Il est rappelé qu'il n'est pas obligatoire d'être membre du CD pour faire partie d'un commission, tout
adhérent peut en faire la demande.
Alain Rogemont, nouveau membre du CD, devient membre de la commission technique.
On rappelle que la commission sélection doit désigner l'adhérent qui jouera le tournoi accession du
Championnat de France pendule au mois d'août prochain.

5/ Le Courrier des Echecs

Le Courrier des Echecs parait régulièrement et sans encombre 8 fois par an, et ce grâce au talent de
notre rédacteur en chef. Cependant, celui-ci reçoit de moins en moins d'articles et de parties
commentées à insérer dans le CDE. Il est donc obligé d'utiliser des parties et articles publiés dans
d'anciens CDE.
Un article sera mis dans un prochain CDE afin d'inciter les adhérents à envoyer des parties
commentées sous une forme simple.
Par ailleurs, une autre source pour le CDE pourrait être de puiser dans certains éléments mis
directement sur le site Internet de l'AJEC, notamment en regroupant des messages faisant le point
sur des tournois en cours, ce que l'AJEC souhaite mettre en place sur son site dans les prochains
mois. Il est également rappelé aux rédacteurs que le mieux et d'utiliser une forme typographique
simple et de ne pas mettre les noms et prénoms tout en majuscules.

6/ Le site web

Depuis plusieurs mois, notre webmaster, Jean-Marc Yvinec est confronté sur le site web AJEC a une
partition-mémoire saturée, ce qui empêche le bon fonctionnement de plusieurs éléments,
notamment le forum interne au site, et oblige à utiliser un forum externe avec publicités. Plusieurs
tentatives ont été faites pour qu'un professionnel corrige ce problème, mais elles ont toutes échoué,
ceux-ci étant peu intéressés pour débugger un site fait par quelqu'un d'autre.
Par ailleurs, Jean-Marc Yvinec a donné sa démission de webmaster et administrateur système.
Le CD remercie Jean-Marc pour cette lourde tâche accomplie depuis 2006.
Une discussion au sein du CD a lieu à propos du site web AJEC.
Le CD décide de nommer Jean Banet comme nouveau webmaster avec effet immédiat.
Il est aussi décidé de mettre en place une « Commission site web », présidée par Jean Banet

Webmaster, avec comme autres membres : Alain Rogemont, Laurent Tinture et Michel Lecroq. Avec
mission dans un premier temps de trouver rapidement une solution provisoire pour stabiliser le
fonctionnement du site, notamment le forum, puis et surtout étudier et mettre en oeuvre l'évolution
du site, voire sa refonte totale.
Cette commission se met au travail le soir même.
Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée vers 19h30.
Le Secrétaire Le Président
Jean-Michel Refalo Michel Lecroq